

## TISHA BE'AV



Notre Rav nous annonce que le Tsadik Ha Rav Ha Gaon David Hanania Pinto Chlita sera avec nous B'H' le mercredi soir veille de Tisha Be'Av le 26 juillet.

Rappelons l'immense respect que le Tsadik a pour notre Rav et pour notre communauté et le grand kavod que notre Rav et la Kéhila lui témoignent. On sait aussi ce qu'il a déclaré : << De toutes les synagogues où j'ai assisté aux kinot de Tisha Be'av, celle qui les récite dans la fidélité de notre minhag marocain avec une précision remarquable est la Synagogue du Rav David R. Banon Chlita et j'ai un plaisir immense, chaque fois que je suis de passage à Montréal à rencontrer mon cher ami le Rav David Banon et de me délecter de ses prières dont les airs remémorant mes racines >>



### SÉOUDAT CHLICHIT

La famille Albert Dadoun offre la séoudat chlichit de ce Chabbat à la mémoire de son père Salomon Dadoun Z'L'

La séouda sera agrémenté par Gilda Dadoun

### 11 mois de notre Parnass David Abitbol Z'L'

Les prières pour le 11<sup>ème</sup> mois de notre très cher et regretté Parnass David Abitbol ben Fiby/Freha ZL se tiendront dimanche matin 23 juillet 2023 à 9h AM au centre Sépharade de Torah de Laval, 675 chemin du Sablon Chomedey Laval suivi d'un brunch et ensuite au cimetière. Qu'il vous bénisse du Gan Eden ! Mireille, Dan, Judith, Yehonatan et famille.

## HORAIRES DES PRIÈRES

### Vendredi 3 Av – 21 juillet

|               |        |
|---------------|--------|
| Chahrit Hodou | 07h 00 |
| Minha / Arbit | 18h 45 |
| Allumage      | 20h 18 |

### Chabbat

|                                               |        |
|-----------------------------------------------|--------|
| Chahrit Hodou                                 | 09h 00 |
| Shiour 19h 20- Tehilim Minhs seoudat chlichit | 20h 20 |
| Arbit Sortie du Chabbat                       | 21h 29 |

### Dimanche

|               |        |
|---------------|--------|
| Chahrit hodou | 08 :15 |
| Minha/Arbit   | 18h 50 |

### Lundi / mardi

|               |        |
|---------------|--------|
| Chahrit Hodou | 07h 00 |
| Minha / Arbit | 18h 50 |

### Mercredi 8 Av, 26 juillet ( veille de Tsha Be Av)

|                                                                     |        |
|---------------------------------------------------------------------|--------|
| Chahrit Hodou                                                       | 07h 00 |
| Minha suivi des Kinot en présence du Rav David Hanania Pinto Chlita | 20h 30 |

### Jeudi 9 Av, 27 juillet (Tisha Be Av)

|                      |        |
|----------------------|--------|
| Chahrit Hodou        | 08h 15 |
| Minha suivi de Arbit | 08h 00 |
| Fin du jeûne         | 21h 12 |

### Vendredi 10 Av, 28 juillet

|               |         |
|---------------|---------|
| Chahrit hodou | 07h 00  |
| Allumage      | 20h 10  |
| Minha         | -18h 45 |

## Nahaloth

### Samedi 4 Av, 22 juillet

Tsadik Rabbi Raphaël Encaoua Z'Ts'L (Salé)  
Zèkhouto Taguèn Alénou

Salomon Dadoun Z,L, père d'Albert Dadoun  
Fiby Barchichat Z'L, Mère d'Albert Barchichat  
Rahel Abehsera Z'L , Grand Mère de Rami Hertsroni

### Dimanche 5 Av, 23 juillet

David Chalom Revah Z'L', père Patricia Revah Malka  
Eliahou Bitton Z'L , Frère de Maurice Bitton Z'L

### mardi 7 Av, 25 juillet

Messod Perez Z'L', père de Jacques Perez  
Fragie Abitbol Z'L' père d'Abitbol Dédé  
Rebecca Essiminy Z'L, Mère de Momy Essiminy

### Mercredi 8 Av, 26 juillet

Yaacob Bensimhon Z'L , Père de Jonathan Bensimhon  
et Peggy Bensimhon

Chlomo bar Dina Z'L', frère de Sion Ohayon.

### Jeudi 9 Av, 27 juillet

Pessach Waybdchneider Z'L, Grand-Père de Aryeh Assouline

### Vendredi 10 Av, 28 juillet

Fiby bat Hbibba Z'L' soeur d'Esther Corcos Z'L'

עץ חיים  
ETZ HAYIM

בס"ד



Ha Rav Ha Dayan Rabbi David  
Raphaël Banon Chlita



Mont Nébo Jordanie

### Chabbat Hazon

4 au 10 Av 5783

22 au 28 juillet 2023

### Parachat Dévarim

Livre Dévarim – Deutoronome

Bésimana Tava

בסימנה טובה

Site : Centresepharadetorahlaval.com



## DÉVARIM - Une bouche bien gardée et des paroles dignes de confiance

Publié par les institutions "Mikdash Lé David" Israël. Sous la présidence du Gaon et Tsadik **Rabbi David Hanania Pinto chelita**

**« Ce sont là les paroles que Moché adressa à tout Israël en deçà du Jourdain, dans le désert, dans la plaine en face de Souf, entre Pharan et Tofel, Laban, Hacéroth et Di-Zahab. » (Dévarim 1, 1)**

Le livre des Nombres, qui précède celui du Deutéronome, se termine par les sections de Mattot et Massé. La section de Mattot commence par les versets (Bamidbar 30, 2-3) : « Moché parla aux chefs des tribus des enfants d'Israël, en ces termes : “Voici ce qu'a ordonné l'Eternel : << si un homme fait un vœu au Seigneur ou s'impose, par un serment, quelque interdiction à lui-même, il ne peut violer sa parole : tout ce qu'a proféré sa bouche, il doit l'accomplir. ” »

Expliquons le lien entre les sections de Mattot et Dévarim de la manière suivante : Moché voulut enseigner aux enfants d'Israël l'importance de surveiller ses paroles. Car l'homme a été créé à l'image de D.ieu, qui l'a animé d'un souffle de vie provenant des mondes supérieurs, le souffle de la parole. C'est ce pouvoir qui le différencie des autres créatures. Par conséquent, il lui faut veiller à ce que ses propos, en référence au verset de Dévarim « Ce sont là les paroles », soient empreints de vérité, convenables et constructifs. Ce souffle de la parole, il ne doit pas l'utiliser pour proférer des mensonges, ce qui pourrait l'amener à perdre ce don précieux. C'est pourquoi, compte tenu de l'importance de ce message, Moché choisit de l'adresser tout d'abord aux chefs de tribus et, seulement ensuite, de le transmettre aux enfants d'Israël. Et quand ces derniers se rendraient compte de l'effort accompli par Moché pour dédier son discours aux chefs de tribus, ils comprendraient à quel point il leur faut surveiller leur langage et, D.ieu en préserve, n'en viendraient pas à trahir leurs

leurs paroles.

Notons que la section de Dévarim est lue à la période de Ticha Beav, jour anniversaire de la destruction du Temple. Aussi pouvons-nous expliquer le rapport entre ce jour funeste et la section de Dévarim par le fait que le manque d'assiduité des enfants d'Israël dans l'étude les conduisit à tomber dans la faute de la médisance et de là, dans celle de la haine gratuite, si bien que la Présence divine les quitta et qu'ils furent exilés de leur terre. Ce que nous apprenons de là est édifiant : les paroles de Torah ont le pouvoir de protéger l'homme de la faute et de préserver la pureté de sa bouche. Mais dès qu'un homme se relâche dans l'étude, sa bouche se remplit de propos profanes et, très rapidement, c'est la chute menant inévitablement à la faute de la médisance, voire à celle de la calomnie ou de faux serments.

Nous savons qu'au moment où D.ieu proposa la Torah aux enfants d'Israël, ceux-ci s'écrièrent (Chémot 24, 7) : « Nous ferons et nous comprendrons », ce qui signifie qu'ils acceptèrent volontiers et de tout cœur de l'étudier et d'en accomplir les préceptes, avant même d'en connaître le contenu. En fait, cette sentence est une promesse. Par conséquent, il nous incombe à nous, descendants de cette génération qui se tint au pied du mont Sinaï, de remplir cet engagement et, Dieu en préserve, de ne pas le trahir a n d'éviter d'enfreindre le commandement « Il ne profanera pas sa parole » (Bamidbar 30, 3).

Dans le même ordre d'idées, la Guémara raconte (Erouvin 54b) au sujet de Rabbi Preida qu'il se dévouait pour enseigner la Torah à ses disciples. Elle décrit la situation d'un de ses élèves qui avait de grandes difficultés de compréhension. Malgré cela, le maître n'économisait pas ses forces et s'asseyait à ses côtés pour lui répéter quatre cents fois chaque sujet étudié, jusqu'à ce qu'il le comprenne et l'assimile. Un jour, en plein cours, quelqu'un vint prévenir Rabbi Preida qu'il devrait sortir pour les besoins d'une mitsva. Toutefois, avant de partir, il termina d'abord son enseignement. Mais cela suffit pour déconcentrer son élève qui ne parvint pas à assimiler le sujet.

Avec un grand dévouement, Rabbi Preida répéta quatre cents fois ce qu'il venait de dire, comme s'il s'agissait de quelque chose de nouveau. Aussitôt une voix céleste se fait entendre : « Rabbi Preida, désires-tu être récompensé

par un ajout de quatre cents années de vie ou par l'assurance que toi-même et ta génération hériteront du monde à venir ? » Il opta pour la seconde alternative et le Saint béni soit-Il décréta : « Qu'on lui accorde l'un et l'autre ! » Il me semble qu'une telle abnégation pour enseigner la parole divine ne pouvait provenir que de l'importance qu'elle revêtait à ses yeux, ce qui le poussa à mettre toutes ses forces au service de son élève afin de la lui transmettre, en dépit des difficultés.

Nous pouvons remarquer que dans l'incipit de notre section, le terme dévarim est employé dans l'expression « ce sont là les paroles (dévarim) ». Or, nous savons que le terme dibour fait allusion à un langage dur. Cela vient nous enseigner, me semble-t-il, qu'afin d'accomplir les préceptes de la Torah, il y a lieu d'effectuer un dur labeur, allant jusqu'au sacrifice. En effet, la Torah ne s'acquiert pas facilement, mais, pour l'approfondir et l'assimiler véritablement, il faut peiner et être prêt à se dévouer pour elle. De plus, si un homme désire bénéficier de l'aide divine pour en comprendre les enseignements, il doit avant tout veiller soigneusement à garder sa bouche propre et à ne pas la corrompre par l'émission de propos interdits, déshonorants ou mensongers. Car les paroles de Torah ne peuvent résider au même endroit que des propos futiles et légers. Si la Torah « remarque » que la bouche de celui qui l'étudie est occupée à prononcer des paroles d'opprobre, de mensonge ou de médisance, elle s'en retire et abandonne cet homme avec son organe impur et souillé. De même, il est rapporté que la faute de médisance forme comme un écran empêchant la réception des prières. Si un homme constate que ses prières ne sont pas exaucées, à lui d'examiner ses actes et de vérifier si sa bouche est propre de toute médisances.

Garder sa bouche propre semble donc être la méthode éprouvée pour réussir dans l'étude de la Torah et voir ses efforts récompensés. Car quand un homme désire se purifier, on lui accorde d'en Haut aide et assistance.

*Cela est toujours un immense plaisir et une énorme joie de recevoir chez nous le Gaon ha Tsadik Rabbi David Hanania Pinto Chelita, un privilège de nous délecter de ses paroles de Torah. Baroukh Haba !*